

FICHE TECHNIQUE

PRINCIPE DE CONSTRUCTION

Les modules sont constitués d'une structure en profilés d'acier soudés, composée de deux cadres (plancher et toiture) liés par quatre poteaux.

PLANCHER

L'élément de plancher est bâti sur une structure métallique périphérique longerons grenailés 250 x120 mm, liaisonnée par des traverses d'extrémité (50 x80). Le revêtement de sol en PVC (GERFLEX) est collé sur le plancher constitué d'une planche contre plaqué 18mm (multiplié).

TOITURE

L'élément de la toiture est bâti sur une structure métallique constituée d'une ossature périphérique 250 x120 liaisonnée par des traverses.

La couverture est réalisée par des tôles en TN 35 d'épaisseur 6/10 galvanisée inclinée de part et d'autre afin de permettre l'évacuation naturelle des eaux de pluie vers les chéneaux. Le faux plafond est réalisé par des panneaux sandwich d'épaisseur 40 mm.

PAROIS EXTERIEUR

Les parois extérieures sont constituées de panneaux sandwich d'épaisseur 40 mm composés de deux faces tôle prélaque nervuré et d'un isolant polyuréthane, le principe d'assemblage permet de garantir l'étanchéité.

Les panneaux sont démontable individuellement, ce qui permet le remplacement d'un panneau.

CLOISON INTERIEURS

Le principe constructif nous permet de poser librement les cloisons selon les besoins des clients.

Les cloisons sont en panneaux sandwich d'épaisseur de 40mm La finition avec le plancher est assurée par une plinthe électrique en PVC, teinte blanc.

MENUISERIE EXTTERIEUR

En aluminium ou PVC laqué blanc, la couleur pouvant être personnalisée suivant palette du constructeur.

MENUISERIE INTERIEUR

Les portes intérieures :

- a- Les bureaux et chambres sont en aluminium ou MDF.
- b- Les salles humides sont en aluminium.
- c- Les fenêtres sont en aluminium type basculant vers l'extérieur pour assurer une bonne étanchéité.

ELECTRICITE

L'installation électrique est réalisée conformément aux normes EU, le câblage est intégré dans les toitures avec les descentes dans les angles au moment de la préfabrication.

Le tableau électrique comprend l'interrupteur général, ainsi que les protections différentielles de sensibilités correspondant aux circuits protégés (prises de courant, éclairage, chauffe eau, climatisation, etc.).

Elle est câblée pour recevoir un branchement par le client en 220 V mono ou 380 V tri+N par l'intermédiaire d'un bloc de raccordement extérieur.

CLIMATISATION

Nos cabines sont équipés à la demande du client de climatiseurs split system tropicalisé pour mieux résister aux grandes chaleurs. Ils sont de de marque CONDOR et de puissance allant de 9000 BTU jusqu'à 24000BTU selon la superficie du module.

SANITAIRE

L'appareillage est en céramique, les conduites d'eaux sont en tuyaux PPRC type ADDARA y compris accessoires.

MONTAGE

Les travaux de montage sont assurés par nos équipes de monteurs professionnels et comprennent

- a- Déchargement (si le client le demande)
- b- Le calage et la juxtaposition des cellules
- c- Les liaisons inter cellulaires électrique
- d- Nettoyage en fin de chantier

GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE

SARL MOTA